

L'enseignement supérieur, un défi mondial

Quatrième destination pour les étudiants étrangers, la France a vu leurs effectifs augmenter de 4,6 % en 2017

Affichant la plus forte hausse depuis cinq ans, le nombre d'étudiants étrangers en France a progressé de 4,6 % entre 2016 et 2017, atteignant 323 933 personnes, selon les chiffres publiés le 12 avril par Campus France, l'organisme responsable de leur accueil. Ce rebond ne permet pas encore de pavoiser : la mobilité des étudiants a, dans le même temps, progressé de 6,2 % dans le monde. Alors que des ambitions fortes sont exprimées par Emmanuel Macron dans ce domaine depuis son élection, l'enjeu est désormais d'inverser la tendance à la perte de « parts de marché ». Voire de reprendre à l'Australie sa place de troisième destination mondiale (après les Etats-Unis et le Royaume-Uni), perdue en 2015 dans le classement de l'Unesco, qui ne prend en compte que la mobilité « diplômante » (hors échanges Erasmus, par exemple).

Or ce « marché » s'étend considérablement : le nombre d'étudiants du monde entier en mobilité est passé, en dix ans, de 2,8 millions à 4,6 millions, et pourrait atteindre 9 millions en 2025, selon l'Unesco. Capter cette élite, qui représente 2,2 % de la population mondiale, permet d'augmenter le rayonnement futur et l'influence des pays d'accueil et de leur culture. Et génère une forte activité : les seules retombées économiques directes de la présence des étudiants étrangers en France (4,65 milliards d'euros par an) dépassent largement le coût de 3 milliards supporté par l'Etat, selon une étude de Campus France en 2014.

Explosion de la demande

L'entrée des pays émergents, en premier lieu l'Asie et le Moyen-Orient, dans le jeu de la mobilité

internationale, fait exploser la demande. En même temps, elle ouvre de nouvelles destinations d'accueil. « On a commencé à redresser la barre, mais il reste du travail à faire », note Bernard Ramanantsoa, ancien directeur général d'HEC (1995-2015) et membre du *board* de plusieurs universités en Europe, en Chine et au Brésil. Pour ce faire, la France dispose, selon lui, de plusieurs atouts : « Nous bénéficions de la comparaison avec ce qui se passe au Royaume-Uni à cause du Brexit, ou aux Etats-Unis avec Donald Trump. Et l'image du pays s'est beaucoup améliorée depuis un an. Avec celle de l'établissement d'accueil, c'est un déterminant très important dans l'enseignement supérieur et la recherche. »

La France commence à se remettre du signal négatif envoyé en 2011 par la « circulaire Guéant » restreignant la délivrance d'autorisations provisoires de séjour (APS) permettant à un diplômé de travailler et qui « a eu un impact bien au-delà des personnes concernées », souligne Béatrice Khaïat, directrice générale de Campus France. Pour elle, le regain d'intérêt pour le pays va se confirmer au-delà des derniers chiffres : « Qu'il s'agisse des campagnes "Choose France" ou "Make our planet great again", de la proposition faite à la Sorbonne de créer des parcours universitaires européens, des mesures en faveur de la langue française ou de l'objectif de multiplier par deux le nombre d'étudiants venus des pays émergents en France, ou encore l'augmentation du nombre des visas de circulation pour les étudiants africains diplômés en France, je ressens que les messages positifs répétés depuis un an par Emmanuel

Macron ont de l'écho », souligne-t-elle. Plusieurs grandes écoles de commerce ont observé en effet une hausse significative des candidatures internationales en vue de la rentrée prochaine : + 56 % à HEC et à l'Essec, + 36 % à Skema, + 20 % à Rennes School of business ou Sciences Po, à la mi-mars, selon l'agence spécialisée AEF.

Dans ces grandes écoles, la tendance n'est pas nouvelle : elles ont recruté, en cinq ans, plus de 5 000 étudiants étrangers supplémentaires (+ 23,7 %). L'enjeu est désormais d'accroître la hausse dans les universités, qui accueillent 71 % des étudiants étrangers, et où l'augmentation se limite à 5 % en cinq ans. Si elles ne peuvent offrir que peu de places en premier cycle, elles ont des possibilités en master et surtout en doctorat, où les candidatures étrangères baissent. Et elles pourraient, sur le modèle des

écoles, accroître les échanges d'étudiants avec l'étranger et les doubles diplômes... à condition que l'Etat leur en donne les moyens. « Les universités sont en train de prendre le problème à bras-le-corps », salue M. Ramanantsoa.

Bénéficiant de la francophonie, la France compte 45 % d'Africains parmi ses étudiants internationaux. Pour Pierre Tapie, ancien directeur général de l'Essec et fondateur du cabinet de conseil Paxter, cette position lui offre « un boulevard » pour les années à venir, notamment avec son offre de formations professionnalisantes prisées des pays émergents : il estime que la population étudiante va tripler en Afrique subsaharienne d'ici à 2030.

Autre levier pour attirer les candidats : le développement de cursus en anglais. Il en existe

aujourd'hui 1 300 en France. Mais les Pays-Bas, qui ont triplé leurs effectifs d'étudiants étrangers en cinq ans, en proposent 200 000. Susciter la demande est d'autant plus important que les aides ont diminué : seuls 11 750 étudiants étrangers (soit 3 650 de moins qu'en 2010) ont bénéficié en 2016 d'une bourse du gouvernement français, d'une durée moyenne de 5,2 mois. Cette enveloppe d'environ 60 millions d'euros a diminué de moitié en quatorze ans, et se révèle trois fois inférieure à celle allouée par l'Allemagne.

Nouveaux acteurs

En France, les bourses ont été sanctuarisées pour 2018 et 2019, ce qui est « rassurant », dit Béatrice Khaïat. Mais Campus France cherche d'autres ressources, notamment en relançant le programme de bourses du Quai d'Orsay cofinancées par les entreprises. Car les nouveaux acteurs déploient des moyens importants : « Les pays qui progressent le plus fortement sont des "nouveaux entrants" qui s'engagent dans une politique d'influence », souligne M^{me} Khaïat, citant la Russie, cinquième destination d'accueil, dont l'écart avec l'Allemagne est désormais très faible, les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite, la Turquie, la Chine, ou, plus loin dans le classement, l'Iran ou le Ghana.

Les cartes continuent d'être redistribuées : l'Inde est le pays qui devrait connaître la plus forte croissance de sa population étudiante d'ici à 2030, dépassant ainsi la Chine. Laquelle s'est lancée dans la promotion du « rêve chinois » : elle veut devenir d'ici 2025 le deuxième pays d'accueil après les Etats-Unis. La compétition sera rude. ■

ADRIEN DE TRICORNOT

L'avenir incertain des lycées français à l'étranger

DONNER « UN ÉLAN NOUVEAU », « développer les établissements partenaires », « doubler le nombre d'élèves accueillis d'ici à 2025 »... Dans trois discours du chef de l'Etat, ces dernières semaines, à Dakar, à Tunis et à Paris, les lycées français à l'étranger sont promis à un avenir radieux. A une condition près : « *une réforme en profondeur* » de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), chargée du suivi des 492 établissements que compte le réseau dans 137 pays, accueillant 350 000 élèves.

« *Nous devons repenser notre réseau parce que, si nous nous endormons, même ici [à Dakar] où il est triomphant, il sera bientôt dépassé, bousculé par d'autres pays qui ne ménagent pas leurs efforts et ont envie de faire davantage* », a mis en garde Emmanuel Macron, le 2 février, à l'occasion de la journée mondiale de la francophonie dans la capitale du Sénégal.

Derrière l'excellence proclamée, les lycées français à l'étranger pâtissent des atermoiements financiers de leur tutelle. « *La subvention n'a de cesse de diminuer, l'agence étant mise à contribution dans la politique de réduction du déficit de l'Etat* », déplore Xavier Gonon, président de la Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger (Fapée), qui rassemble les parents de 180 établissements. De 411,5 millions d'euros en 2014, la subvention est passée à 380 millions d'euros en 2018. Le 20 juillet 2017, le ministre de l'action et des

comptes publics, Gérard Darmanin, a annoncé que 33 millions d'euros étaient retirés du budget de l'AEFE, sous tutelle du ministère des affaires étrangères. Les lycées sont sommés de mettre la main à la poche en augmentant leur participation financière. Si la subvention initiale a bien été reconduite pour 2018, avec l'engagement du chef de l'Etat qu'elle serait stabilisée aussi en 2019, le résultat immédiat est violent : 512 postes d'enseignant sont supprimés, soit 10 % du total.

« *Jusqu'alors, nous payions une taxe de 6 % sur l'assiette des frais de scolarité. A cause de cette coupe budgétaire, on nous demande désormais de payer 9 %. Cela représente 400 euros supplémentaires à verser à l'AEFE pour chacun de nos 999 élèves* », calcule Sébastien Ricout, président de l'Association du lycée français de Zurich, en Suisse.

« Point de rupture »

A Lagos, au Nigeria, le surcoût représente 200 000 euros, à répercuter sur les frais d'inscription à la rentrée 2018. Soit entre 600 et 1 000 euros de plus pour les parents. « *Cet effort sera soutenable jusqu'à ce qu'on atteigne un point de rupture, le jour où la qualité de l'enseignement reçu ne correspondra plus au coût payé par les familles* », prévient Catherine Terraz, présidente du comité de gestion de l'association des parents d'élèves gestionnaires.

Des parents d'élèves du lycée français de Madrid ont monté un collectif, Avenir des lycées français du monde en danger, et lancé une pétition qui a recueilli

plus de 13 000 signatures. Le 5 avril, ils ont demandé à Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, et à Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances, de leur communiquer le détail de toutes les contributions financières payées par les familles dans le monde depuis 2009.

Parallèlement à ce désengagement de l'Etat, le réseau accueille 12 % d'élèves en plus depuis 2011, selon la Fapée, qui siège au conseil d'administration de l'AEFE. Une croissance qui s'élève à + 4 % dans les établissements à gestion directe par l'AEFE et les établissements conventionnés (+ 7 800 élèves), et à + 23 % dans les lycées partenaires (+ 27 600 élèves).

Pour doubler le nombre d'élèves d'ici à 2025, il faudra soit créer des établissements dans des pays qui n'en comptent pas, soit accroître la capacité des établissements à faire des investissements... « *On en revient donc au problème du niveau de la subvention de l'Etat. Que signifierait augmenter le nombre d'élèves sans mettre plus de professeurs en face ?* », interroge Xavier Gonon.

Contactée par *Le Monde*, la direction de l'AEFE n'a pas souhaité s'exprimer. Des discussions interministérielles sont « *en cours* » au sujet de la réforme de l'agence – un sujet dont rien n'a encore filtré lors de son dernier conseil d'administration, le 29 mars. Le ministre des affaires étrangères devrait remettre ses propositions avant l'été. ■

SOAZIG LE NEVÉ